

**LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE
ET DE LA RECHERCHE MEDICALE**

LA PRESIDENTE DE L'UNIVERSITE DE FRANCHE COMTE

Vu le Code de l'éducation ;

Vu les articles R. 324-1 à R. 324-23 du code de la recherche, relatifs à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu le décret du 1^{er} février 2023 portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision Inserm n° 2013-110 du 6 juin 2013 relative aux unités de recherche et autres formations de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision Inserm n° 2024-46 créant l'équipe de recherche labellisée U 1322 et nommant Monsieur Emmanuel HAFFEN Directeur ;

Vu la décision Inserm n° 2025-304 nommant Monsieur Vincent VAN WAES directeur par intérim de l'équipe de recherche labellisée U 1322 ;

Vu l'avis émis par le conseil scientifique de l'Inserm dans sa session du 30 juin 2025 ;

DECIDENT :

Article 1 : Monsieur Vincent VAN WAES est nommé directeur de l'unité mixte de recherche U 1322 intitulée « Laboratoire de Recherche Intégratives en Neurosciences et Psychologie Cognitive (LINC) ».

Article 2 : La présente décision prend effet à compter du 1^{er} juillet 2025.

**LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE
ET DE LA RECHERCHE MEDICALE**

Didier Samuel

LA PRESIDENTE DE L'UNIVERSITE DE FRANCHE COMTE